RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JOURNAL OFFICIEL

LOIS ET DÉCRETS

Dimanche 15 juin 2025 / N° 138

Textes en accès protégé

SOMMAIRE ANALYTIQUE

Présidence de la République

Grande chancellerie de la Légion d'honneur

1 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national de la Légion d'honneur
2 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national de la Légion d'honneur
3 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national de la Légion d'honneur
4 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national de la Légion d'honneur

Chancellerie de l'ordre national du Mérite

5 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national du Mérite
6 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national du Mérite
7 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national du Mérite
8 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national du Mérite
9 Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national du Mérite

Présidence de la République

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Arrêté du 5 juin 2025 constatant une exclusion de droit de l'ordre national de la Légion d'honneur

NOR : *GCLC2515740A*

Par arrêté du grand chancelier de la Légion d'honneur en date du 5 juin 2025 est constatée, avec effet au 17 mai 2023, l'exclusion de droit de l'ordre national de la Légion d'honneur de M. Nicolas SARKÖZY de NAGY BOCSA, né le 28 janvier 1955 à Paris. Cette exclusion entraîne la privation définitive de l'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité de membre de la Légion d'honneur ainsi que l'interdiction de porter les insignes de toute décoration française ou étrangère ressortissant à la grande chancellerie de la Légion d'honneur.